

VIVRE à
BONNES

JANVIER 2022

N° 477

Bonne
année
2022.



Maison Pour Tous

8 Impasse Paul Rougnon
86300 BONNES
09 73 52 76 70 mptbonnes86@free.fr

Pour recevoir gratuitement le journal VAB contacter
la Maison Pour Tous

EDITO

Le Bureau de la Maison Pour Tous vous présente tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022, ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous apporte bonheur, joies familiales et réussites professionnelles, mais surtout une bonne santé et de pouvoir échapper à la pandémie qui, malgré la vaccination, risque de perturber encore pour un moment notre mode de vie.

Nous souhaitons que notre association vous apporte toute satisfaction dans l'activité que vous pratiquez, et aussi tout le plaisir pour la lecture de notre mensuel le « Vivre à Bonnes ».

Nous espérons également vous voir nombreux à nos diverses manifestations.

Que cette année associative soit riche en rencontres et échanges, et qu'elle vous donne envie de nous rejoindre pour pratiquer une activité, et pourquoi pas participer au cœur de notre association, nous avons besoin de vous !

Meilleurs vœux 2022 !!!

Vous souhaitez :
nous communiquer un article,
faire paraître une annonce,
donner votre sentiment sur
l'actualité...

**Nous vous rappelons que vos
articles doivent nous parvenir avant le
15
de chaque mois pour une
parution le mois suivant.**

*Les marges des documents doivent être
supérieures à 1,2 cm*

Les annonces de manifestations ne doivent concerner que celles ayant lieu sur la commune.

Merci

Abonnement annuel pour les personnes hors commune 38€

HORAIRES DU BUREAU
MARDI 8H30/12H –13H30/15H45
MERCREDI 9H/12H
JEUDI 8H30/12H-14H/16h45

SOMMAIRE

Page	3	Informations municipales
Page	18	Informations MPT
Page	21	Informations paroissiales
Page	22	Bibliothèque
Page	24	libres opinions
Page	27	Informations associatives
Page	29	Jeux
Page	30	Recette
Page	32	Annonces et publicités

INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉUNION DU 07 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le sept décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le premier décembre deux mil vingt et un, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du Conseil de Bonnes, sous la présidence de Monsieur Serge COUSIN.

Étaient présents : Monsieur Serge COUSIN, Monsieur Philippe GOUTY, Madame Françoise LANGLOIS-HULIN, Monsieur Bernard GARNIER, Madame Isabelle SCHREIBER, Madame Emilie GUICHARD, Monsieur Dominique LE JALLÉ, Madame Léa LAURENDEAU, Monsieur Yann HILAIRE, Madame Catherine THEVENET, Monsieur David SUIRE, Monsieur François DUVAULT, Monsieur Sébastien RONE, Madame Nathalie JOLY, Madame Florence BRANLARD.

Étaient absents excusés : Madame Marie-Laure FOUCRET qui avait donné pouvoir à Madame Emilie GUICHARD, Monsieur Benoit PARENTEAU qui avait donné pouvoir à Monsieur Philippe GOUTY, Madame Alice GARCIA qui avait donné pouvoir à Madame Françoise LANGLOIS-HULIN, Monsieur Pierre AUGEREAU qui avait donné pouvoir à Monsieur Philippe GOUTY.
Monsieur Bernard GARNIER est nommé secrétaire.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ÉCOLE DE BONNES

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier reçu le 29 octobre dernier de Madame ROLLAND Isabelle, directrice de l'École de Bonnes, demandant une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour le projet artistique et culturel « Maïti Chamboulou ».

Après délibération, par 17 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal décide d'accorder la subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à l'École de Bonnes.

CONVENTION RELATIVE A L'EXPERIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) – BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

Vu la délibération n°10 du 6 juillet 2021 adoptant le passage à la nomenclature comptable M57 pour le budget principal et les budgets annexes.

Monsieur le Maire présente la convention pour l'expérimentation du Compte Financier Unique pour les comptes de l'année 2022.

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 a ouvert l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) pour les collectivités territoriales et leurs groupements.

Le CFU a vocation à devenir, à partir de l'exercice 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens, si le législateur en décide ainsi.

Le CFU sera un document comptable conjoint et se substituera au Compte Administratif et au Compte de Gestion, et constituera un document de synthèse, reprenant les informations essentielles figurant actuellement soit dans le Compte Administratif soit dans le Compte de Gestion.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable public, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Un CFU sera produit par budget (budget principal et budgets annexes, quelle que soit leur nomenclature).

La commune, sur proposition du Comptable assignataire, adoptera par anticipation la nomenclature M57 dès le 01/01/2022 (étant précisé que cette option est irrévocable), et se portera candidate à l'expérimentation du Compte Financier Unique pour les comptes 2022.

La mise en œuvre de l'expérimentation au CFU requiert la signature d'une convention avec l'Etat. Cette convention a pour objet de préciser les conditions de mise en place du Compte Financier Unique et de son suivi.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par 18 voix pour et 1 abstention :

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune et l'Etat, ainsi que tout document afférent à ce dossier.

ADOPTION DU PLAN COMPTABLE M57

Vu la délibération n°10 du 6 juillet 2021 adoptant le passage à la nomenclature comptable M57 pour le budget principal et les budgets annexes,

La nomenclature M57 propose une comptabilité abrégée ou développée et la notion de population a totalement disparu par rapport à la M14.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de choisir entre les 2 plans comptables abrégés ou développés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour et 2 abstentions, opte pour la nomenclature M57 avec un plan comptable abrégé, à compter du 01 janvier 2022.

BUDGET CAMPING : DECISION MODIFICATIVE N°3

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les crédits budgétaires étant insuffisants à l'article 7398 « reversements, restitutions et prélèvements divers », il convient de prendre une Décision Modificative N°3 :

Dépenses de fonctionnement :

Article 7398 « reversements, restitutions et prélèvements divers » + 400 €

Recettes de fonctionnement :

Article 70688 « Autres prestations de service » + 400 €

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à appliquer la Décision Modificative N°3 énoncée ci-dessus.

TARIFS 2022 DES SERVICES MUNICIPAUX

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir fixer les tarifs des différents services municipaux :

Après délibération, par 17 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal :

- **décide d'appliquer** les tarifs suivants :

TARIFS DE LA SALLE DES FETES (applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022)	
Location par des habitants de la Commune	
Une journée sans chauffage	120 €
Une journée avec chauffage	184 €
Location par des particuliers domiciliés hors de la Commune	
Une journée sans chauffage	265 €
Une journée avec chauffage	367 €

- Le tarif avec chauffage est appliqué en fonction de la météo.

TARIFS DU FOYER (applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022)	
Location par des habitants de la Commune	
Forfait pour une journée sans chauffage	35 €
Forfait pour une journée avec chauffage	50 €

- Le tarif avec chauffage est appliqué en fonction de la météo.

	TARIFS PHOTOCOPIES 2022			
	NOIR ET BLANC		COULEURS	
Désignation	Recto	Recto/Verso	Recto	Recto/Verso
La photocopie A4	0.20€	0.30€	1€	1.50€
La photocopie A3	0.40€	0.60€	2 €	3 €

TARIFS TELECOPIES 2022	
1 feuille France Métropolitaine	1€
1 feuille pour les DOM-TOM et l'étranger	3 €

- L'utilisation des courts de tennis est gratuite

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT CNP AU 1^{ER} JANVIER 2022

Monsieur Le Maire rappelle, aux membres du Conseil, que la Commune de Bonnes est assurée auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP) pour répondre à ses obligations statutaires vis-à-vis des agents affiliés à la CNRACL.

Le contrat est conclu pour une durée de 1 an et prendra effet du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Le taux de la prime pour l'année 2022 est fixé à **6,41%**, identique à celui de 2021, pour les agents CNRACL.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **d'adopter** les conditions générales du contrat CNP version 2022 pour les agents affiliés à la CNRACL,
- **d'adopter** les conditions particulières relatives aux conditions générales du contrat CNP version 2022 pour les agents affiliés à la CNRACL,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer le contrat CNP assurances.

AVENANT N°3 A LA CONVENTION DE GESTION VOIRIE POUR L'ENTRETIEN DE 1^{ER} NIVEAU DANS LE BOURG AVEC GRAND POITIERS

Considérant qu'à partir du 17 février 2017, Grand Poitiers est ainsi devenu compétent, sur l'ensemble de son territoire, en matière de création, d'aménagement et d'entretien de la voirie et de ses dépendances,

Vu les dépenses de fonctionnement par commune arrêtées par les Commissions locales d'évaluation des transferts de charges (Cletec) du 19 mai 2016 et du 5 octobre 2017 intégrant les dépenses de ressources humaines affectées à la compétence voirie,

Vu la délibération n° 4 du Conseil Municipal en date du 5 décembre 2017 portant sur la convention de gestion entre notre commune et Grand Poitiers Communauté urbaine sur la compétence Voirie,

Vu la délibération n°4 du Conseil Municipal en date du 5 décembre 2017 autorisant Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention de gestion voirie pour l'entretien de 1^{er} niveau dans le bourg, signé le 22 novembre 2019,

Vu la délibération n°1 du Conseil Municipal en date du 1^{er} décembre 2020 autorisant Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention de gestion voirie pour l'entretien de 1^{er} niveau dans le bourg, signé le 7 décembre 2020,

Considérant que sur la base de la Clect, certaines communes n'ont pas prévu de transfert de personnel soit parce que le montant financier arrêté par la Clect ne permet pas de rémunérer un agent, soit parce que le montant financier arrêté par la Clect permet de rémunérer et donc de transférer un agent mais la commune a considéré qu'elle ne pouvait pas procéder au transfert sans déséquilibrer son fonctionnement au quotidien,

Considérant que pour assurer l'exercice efficace de la compétence voirie et compléter l'action des centres de ressources mis en place par Grand Poitiers sur son territoire, il convient de conventionner avec les communes qui ont conservé leurs ressources humaines afin de leur confier des prestations en matière de voirie. Les communes concernées par la convention de gestion sont :

- **centre de ressources Sud** : Coulombiers, Lusignan, Jazeneuil, Curzay-sur-Vonne, Sanxay, Celle-l'Évescault, Saint-Sauvant, Béruges, Croutelle,

- **centre de ressources Est** : La Puye, Bonnes, La Chapelle-Moulière, Jardres, Tercé.

Considérant que les communes qui ont conservé leurs ressources humaines assurent le premier niveau d'entretien en matière de voirie via la convention de gestion qui prévoit un reversement de Grand Poitiers vers les communes à hauteur de 100 % des Ressources humaines par avenant n° 1 du 27 décembre 2019,

La convention conclue le 1^{er} janvier 2018, pour une durée de trois ans prendra fin le 31 décembre 2021. Il est proposé de reconduire, par avenant n° 3, d'une année, la durée de la convention de gestion jusqu'au 31 décembre 2022.

Après délibération, par 18 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal décide :

- de prolonger la convention de gestion Voirie par avenant n° 3 pour une durée d'un an, jusqu'au 31 décembre 2022,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document pouvant intervenir sur ce sujet.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ASSOCIATION ÉTOILE SPORTIVE DE BONNES

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier reçu en Mairie, le 29 novembre dernier, du Président de l'Association Etoile Sportive de Bonnes.

La demande de subvention exceptionnelle s'élève à 1500 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande.

Après en avoir délibéré, par 8 voix pour, 1 contre et 10 abstentions, le Conseil municipal décide :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'Association Etoile Sportive de Bonnes.

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE : REFUGE LPO

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) anime un programme national de préservation de la biodiversité et de découverte de la nature de proximité appelé « Refuge LPO ».

L'Arboretum engagé dans une démarche pédagogique de sensibilisation à la nature et de préservation de l'environnement pourrait bénéficier de ce label.

L'engagement financier pour ce programme d'actions mis en œuvre par la LPO s'élèverait à 321 € pour la commune. Ce montant comprend les frais administratifs et les frais de création de panneau.

Le volet d'accompagnement pour la mise en place du projet sera financé par l'association « Bonnes Nature » à hauteur de 819 €.

Mesdames Léa LAURENDEAU et Emilie GUICHARD sortent de la Salle du Conseil et ne prennent pas part au vote.

Après délibération, par 14 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, le Conseil Municipal accepte de verser la participation financière de 321 € à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE LA SOREGIES : ACCOMPAGNEMENT AUX ECONOMIES D'ENERGIES SUR LE PATRIMOINE BATI

Vu la délibération n°5 en date du 5 juin 2018 concernant la convention signée avec la Sorégies pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti ayant pour objet l'accompagnement des collectivités dans la réalisation d'opération d'économies d'énergie,

Vu la délibération n°4 en date du 3 novembre 2020 concernant la convention signée avec la Sorégies pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti ayant pour objet l'accompagnement des collectivités dans la réalisation d'opération d'économies d'énergie,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention arrive à son terme le 31 décembre 2021 et que le décret n°2021-712 du 3 juin 2021 relatif aux certificats d'économies d'énergie entre en vigueur au 1^{er} janvier 2022 pour une période de 4 ans.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'avenant n°2 à la convention d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant.

INFORMATIONS DIVERSES

Divers :

- Madame Isabelle SCHREIBER présente au Conseil le projet de création d'un Conseil Municipal des jeunes et propose un groupe de travail. Mesdames Léa LAURENDEAU, Emilie GUICHARD, Murielle OLIVEREAU et Françoise LANGLOIS HULIN se proposent de travailler sur ce projet.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les kinésithérapeutes vont s'installer le 1^{er} février 2022 au foyer.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les vœux 2022 sont annulés.
- Dans le cadre des travaux temporaires visant à réduire la vitesse « rue de la Varenne », l'expérimentation est terminée.
- Madame Marie-Noëlle THIBAUT a reçu un diplôme et un trophée le mardi 7 décembre 2021 à Tercé pour son investissement dans le bénévolat, en présence de Monsieur Serge COUSIN et Monsieur Bernard GARNIER.
- Espaç'ado : La sortie bowling n'a pas eu lieu ; un seul jeune été présent.

Travaux de voirie :

- Des travaux de réfection de la chaussée au carrefour de la « Grange » ont été réalisés par Grand Poitiers Communauté urbaine.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 04 JANVIER 2021 À 20 H 30

ETAT CIVIL

Décès :

Le 20 octobre 2021 : Joël LEBRETON « 7, route de Chauvigny » à l'âge 73 ans.

Le 24 octobre 2021 : Gérard FÉLIX « 3, route des Champs Ballins » à l'âge 70 ans.

Le 22 novembre 2021 : Michel BOZIER « 8, avenue de la République » à l'âge 87 ans.

Le 05 décembre 2021 : Abel LABROUSSE « la Maison Neuve » à l'âge 82 ans.

FELICITATIONS

Le 7 décembre à Tercé Madame Marie-Noëlle THIBAUT a reçu un diplôme et un trophée des mains de Madame Odile CHAUVET, représentant la Préfète, pour ses différents investissements depuis 40 ans au sein des associations de Bonnes (MPT, Comité de jumelage, l'Union Musicale, Comité des fêtes).

Marie-Noëlle s'investit également auprès de la commune en étant bénévole à la bibliothèque, aide aux vins d'honneur, ...

Un grand merci pour tout son dévouement.

Bernard GARNIER

VŒUX 2022

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches. Nous espérons que cette année 2022 vous permette de réaliser vos projets et qu'elle sera riche de par la santé et la joie partagée.

Cette année passée, encore profondément turbulente, aura eu raison des grandes extravagances et nous a rappelé d'intégrer la sobriété et le retour à l'essentiel dans notre philosophie de vie.

Sachons apprécier le moment présent et ce que nous avons, contribuons à construire une société durable dans la solidarité et la sérénité.

Si la gestion de la crise occupe notre quotidien depuis notre élection, nous avons bien évidemment travaillé à l'avenir de notre commune. L'année qui arrive verra :

- La mise à disposition de 4 maisons seniors ;
- L'installation de 2 kinésithérapeutes dès le 1^{er} février dans le foyer et d'une orthophoniste début septembre dans la maison des associations avant d'intégrer l'extension du pôle médical à l'automne

La commune n'ayant pas les moyens financiers (1 million d'euros) pour entreprendre la réalisation d'un lotissement communal, il sera donc proposé à une réalisation privée.

Je ne vais pas établir la liste exhaustive des actions que nous porterons cette année mais, vous avez compris que malgré les difficultés, les élus et moi-même sommes déterminés à agir dans l'intérêt de vous tous.

Je tiens à remercier le personnel communal pour son implication durant la crise Covid, un grand merci aux bénévoles pour leur disponibilité et leur dévouement.

Je terminerai par ce proverbe russe : « Au royaume de l'espoir, il n'y a pas d'hiver ».

Bonne Année 2022 à toutes et tous.

Le Maire de BONNES

Serge COUSIN



NUMEROS UTILES DE LA COMMUNE :

- Pharmacie de la Paix : 05 49 56 41 00.
☎ pharmacie-simonnet-motillon@orange.fr
- Médecin : Mme Lochet-Girault : 05 49 01 48 02.
- Infirmières : Mmes Massonneau et Roffet : 05 49 11 35 75.
06 64 03 34 94.
- Ostéopathe : Mme Ringeade Stéphanie : 05 16 34 78 79 sur RDV.
- Psychomotricienne : Mme Giraud Emeline : 06 78 49 10 28 sur RDV.
- Sophrologue : Mme Mélanie Auzuret : 07 50 92 55 12 sur RDV.

 HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC			
Lundi	Mardi – Jeudi	Mercredi - Vendredi	Samedi
9h00/12h30 – Fermé l'après-midi	9h00/12h30 - 14h00 /17h30	9h00/12h30 – 15h30/17h30	9h00/12h00
☎ 05 49 56 40 17 - ☎ 05 49 56 48 51 contact@bonnes86.fr - www.ville-de-bonnes.fr			

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BONNES	
Lundi – mardi – vendredi	Mercredi - Samedi
14h00/17h45	8h00/11h45
Les déchets acceptés à la déchetterie : déchets verts, encombrants, gravats, cartons.	
Les déchets refusés à la déchetterie : métaux, équipements électriques et électroniques, déchets dangereux des ménages, huile de vidange, amiante, pneus, piles et radiographies.	

PERMANENCES SOCIALES		
Madame CASTEL, Assistante Sociale est à votre disposition		
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.		
Judi	Mardi	En dehors des permanences de Bonnes et Saint Julien l'Ars
de 9h30 à 11h30 A la Mairie de BONNES Place Jean-Baptiste Guiot 86300 BONNES ☎ 0549564017 ☎ 0549564851	de 9h00 à 12h00 Au Centre Social 19, rue de l'église 86800 ST JULIEN L'ARS ☎ 0516011036	Maison de la Solidarité Zone du Peuron 86300 CHAUVIGNY ☎ 0549464156 ☎ 0549460402

RESIDENCES DE VACANCES A BONNES en bordure de Vienne

Vous souhaitez héberger votre famille, des amis, pour un week-end ou en semaine.

Nous vous rappelons que les résidences de vacances de BONNES
sont ouvertes toute l'année

Nous contacter : ☎ 05 49 56 40 17 ou 05 49 56 44 34
camping@bonnes86.fr - www.campingbonnes86.fr



IMPORTANT

ABATTAGE DE BOIS

Si vous avez l'intention d'abattre du bois sur le territoire de la commune, il est possible qu'une déclaration préalable soit nécessaire.

Renseignez-vous auparavant à la Mairie, des formalités à effectuer.

BRULAGE INTERDIT

ENSEMBLE ! VALORISONS NOS DECHETS VERTS



Le brûlage des bios déchets à l'air libre et dans les incinérateurs est interdit toute l'année.

Au-delà des troubles de voisinage, le brûlage à l'air libre émet de nombreuses substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante.

D'autres solutions existent pour valoriser vos déchets verts :

- Compostage
- Broyage et paillage
- Apport à la déchetterie

Nouveau service en ligne : déposer ses demandes d'urbanisme

A compter du 1^{er} janvier 2022, les habitants et professionnels des communes de Grand Poitiers, dont notre commune BONNES fait partie, pourront déposer en ligne leurs demandes d'urbanisme.

Un nouveau service en ligne

Ce nouveau service proposé par Grand Poitiers concerne :

- les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)
- les demandes relatives à l'occupation et l'utilisation des sols (Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis de démolir, Permis d'Aménager, certificat d'urbanisme...).

Comment déposer une demande d'urbanisme en ligne ?

Il suffit de se connecter à la page suivante : <https://www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme/demandes-durbanisme-en-ligne>, puis de sélectionner l'objet de sa demande.

Il vous faudra ensuite créer un compte afin de suivre l'évolution de votre demande et de conserver une trace des documents déposés.

Qui fait quoi ?

Les actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols sont déposés dans la commune où sont localisés les projets et relèvent de la compétence du Maire.

L'instruction de ces actes est ensuite confiée au service instructeur de Grand Poitiers quel que soit les modalités de dépôt (papier ou numérique).

Le dépôt des demandes de manière dématérialisée permettra un gain de temps lors de l'instruction des dossiers.

Quelle est la réglementation à ce sujet ?

Au niveau national, seules les communes de plus de 3500 habitants doivent proposer un télé-service à leurs administrés ; Grand Poitiers a fait le choix de proposer ce service à toutes les communes de la Communauté urbaine, quelle que soit leur taille.

SERVICE A LA PERSONNE

La commune de BONNES organise un service prestataire « d'aide à domicile » par l'intermédiaire du CCAS de BONNES. Les chèques emploi service préfinancés sont acceptés.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements, notamment sur le service « d'aide à domicile » auprès des personnes âgées ou toute personne (sans condition d'âge) sortant d'hospitalisation, prise en charge à 100% par sa mutuelle santé ou en chèque préfinancé.



CCAS DE BONNES
Place Jean-Baptiste GUIOT
86 300 BONNES

☎ : 05.49.56.40.17 - 📠 : 05 49 56 48 51

✉ : ccas@bonnes86.fr



Habitantes et habitants de Grand Poitiers : participez à la réalisation du nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Grand Poitiers engage l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). À l'horizon 2025, ce document permettra d'organiser le développement du territoire de manière cohérente.

Avant la finalisation du document de planification (PLUi) les documents d'urbanisme actuels restent applicables.

C'est quoi un PLUi ?

Le PLUi réglementera le droit des sols des 40 communes de Grand Poitiers, à l'échelle de la parcelle, publique ou privée (hors secteur sauvegardé) dans le respect du développement durable.

Les enjeux :

L'objectif est d'avoir un document unique, exprimant une stratégie partagée, incluant les évolutions du territoire pour les années à venir et les impacts climatiques et environnementaux.

Donnez votre avis

Pour participer à la démarche :

- en adressant vos contributions écrites en remplissant les registres disponibles dans chaque mairie,
- en envoyant un courriel à concertation.plui40@grandpoitiers.fr,
- un courrier à Madame la Présidente de Grand Poitiers au 84, rue des Carmélites 86000 Poitiers

Dans les années à venir, des temps d'information, de consultation, d'échanges seront organisés régulièrement avec les habitantes et habitants.

Le 25 juin 2021, le Conseil communautaire de Grand Poitiers a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 40 communes du territoire.



VOIRIE **Rétro / Vision**

Rétrospective :

Au cours de l'année 2021, la commune a poursuivi les travaux d'entretien et d'amélioration du réseau routier en et hors agglomération.

Si la plupart des travaux ont été réalisés sous la conduite du département pour les voies départementales, de Grand Poitiers communauté urbaine (Gpcu) pour les voies communales, il y a également lieu d'associer, pour certains travaux, les employés communaux et plusieurs agriculteurs de la commune qui ont participé à l'entretien des chemins ruraux et d'exploitations.

Ainsi, plus de **115.000€** ont été investis sur les chantiers suivants :

- ✓ Profilage de la route du château d'eau au niveau du lieu-dit Montazan
- ✓ Profilage de la chaussée au niveau du Clos de Theil
- ✓ Remise en état de l'ouvrage d'art à Rochefort
- ✓ Réaménagement de la zone 20
- ✓ Remise à niveau du carrefour au lieu-dit la Grange
- ✓ Sécurisation de la rue de la Limousinerie (abords de l'école)
- ✓ Étude de sécurisation de la rue de la Varenne
- ✓ Nettoyage des 60 km de chemin



Projets :

Pour 2022, la voirie reste l'un des axes prioritaires d'intervention. Ainsi, plusieurs projets devraient se concrétiser comme :

- ✓ Ouvrage d'art : phase 1 à la ronde (renforcement du mur de soutènement)
- ✓ Rue de l'Orée des bois : pose d'un enrobé et aménagement de l'accotement
- ✓ Rue de la Varenne : poursuite de l'étude de sécurisation
- ✓ Route de la Frolle : reprise de structure de la chaussée
- ✓ Entretien des chemins ruraux

RECENSEMENT 2022 **DU 20 Janvier au 19 Février 2022**

Le Recensement de la Population, pour la commune de Bonnes, se déroulera du 20 Janvier au 19 Février 2022.

Un agent recenseur muni d'une carte signée par le Maire, se présentera à votre domicile. Au vu de la situation sanitaire, nous vous conseillons de répondre par internet c'est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr.

Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

L'offre de santé sur notre commune

En matière d'offre de santé, il faut faire preuve de réactivité. A Bonnes, notre objectif a toujours été de maintenir l'offre existante mais également d'attirer de nouveaux professionnels de santé afin de répondre au besoin croissant et aux attentes de la population.

Depuis de nombreuses années, les équipes municipales n'ont eu de cesse de travailler avec les acteurs du secteur, de favoriser les initiatives et de trouver les financements pour les réalisations qui ont vu le jour et les opérations en cours.

Au **1^{er} février 2022**, Caroline Emmanuelle LARDEAU, 25 ans, et Pierre MOULIN, 31 ans, kinésithérapeutes, s'installeront à Bonnes. Dans un premier temps, ils occuperont le foyer (place de l'Esplanade) qui fait l'objet actuellement d'une réhabilitation. Puis ils intégreront, au cours de l'année, leur cabinet au sein du pôle santé en cours d'agrandissement sur le site de l'espace commercial rue de la République.



Par ailleurs, nous aurons également le plaisir d'accueillir le **1^{er} septembre 2022** Charlotte TERROY, orthophoniste qui s'installera également au pôle santé.

Pour rappel, voici la liste de professionnels de santé installés à Bonnes :

- ✓ Un médecin
- ✓ Une pharmacie
- ✓ Deux infirmières
- ✓ Une ostéopathe
- ✓ Une psychomotricienne
- ✓ Une sophrologue
- ✓ Deux kinésithérapeutes : au foyer à partir du 01/02/2022
- ✓ Une orthophoniste à partir du 01/09/2022



Bonjour à tous,

Venez retrouver les animateurs pour une nouvelle soirée !

Attention inscription/réservation obligatoire par **mail** ou téléphone au **06/70/63/72/88!**

8 places max

Masque obligatoire pour la soirée. Pass sanitaire obligatoire pour les jeunes de plus de 12ans.

Soirée

« Sortie au Laser Game ! »

Prévoir pique-nique

Participation des familles : 5€

VENDREDI 7 JANVIER 2022

Attention exceptionnellement rendez-vous à 19h au parking du foyer de la MPT de Bonnes. (Transport vers le Laser Game effectué avec le mini-bus de l'Espace'ados)

Fin de soirée **21h30/22h.**

De plus, nous vous rappelons que ces soirées sont ouvertes aux enfants ayant 10ans et plus.

Attention ! Merci de fournir le dossier d'adhésion 2021/2022 complété et signé, accompagné de l'adhésion de 12€ et d'une photocopie des vaccins.(sans ce dossier, l'inscription ne pourra être prise en compte)

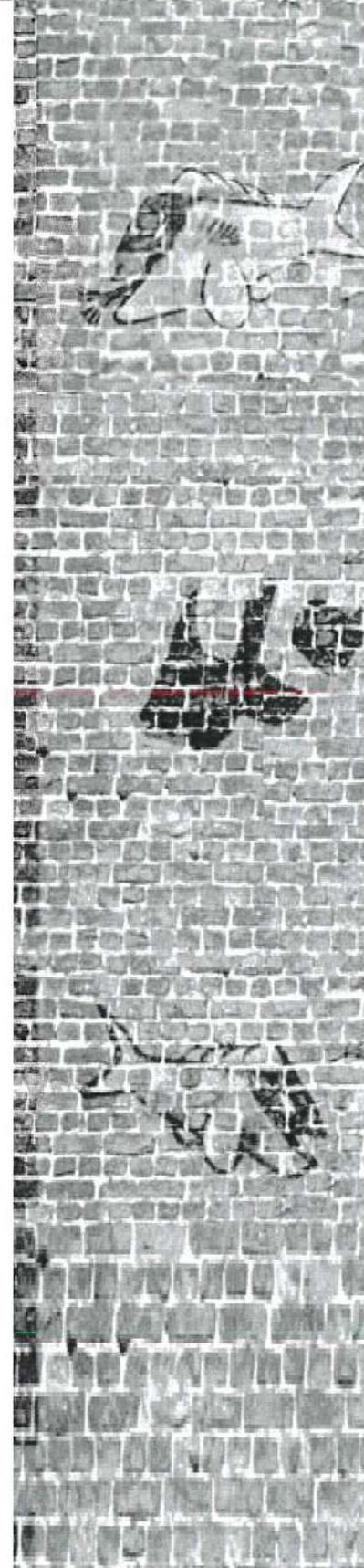
**L'équipe d'animation
Venez nombreux ! Venez heureux !**

Renseignements et inscriptions :

Ligue de l'enseignement Espace'ados
18, rue de la Brouette du Vinaigrier 06.33.86.98.92
86005 Poitiers cedex 05.49.38.37.46

espacados@laligue86.org

17



Informations MPT



Il n'est pas trop tard pour s'inscrire aux activités de la Maison Pour Tous

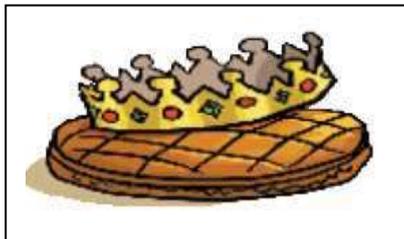
- Gym le mardi de 9H00 à 10H00 ou le vendredi de 9H30 à 10H30
- Circuit training pour les ados le mercredi de 16H30 à 17H30
 - WOD le mercredi de 17H30 à 18H30
 - Qi-Gong le vendredi de 19H00 à 20H00
- Couture le samedi tous les 15 jours de 9H30 à 11H30

Réduction sur ces activités pour 2 trimestres 65€ + 15€ adhésion

Si vous êtes adhérent pour pouvez participer à diverses activités gratuites

- Marche le jeudi de 9H à 11H
- Jeux de société le jeudi de 14H à 16H
- Palets le mercredi de 18H30 à 20H30

Adhésion : 15€



Galette des rois le 5 février 2022 pour tous les adhérents, à la salle des fêtes à 15h (sous réserve de nouvelles mesures sanitaires, pass sanitaire obligatoire).

INFORMATIONS MPT

MARCHE DE NOËL 2021

Un grand merci à tous les participants de ce marché de Noël, bénévoles et exposants ainsi qu'à nos visiteurs qui ont été plus de deux cent cinquante à fouler les allées.

Bravo à Madame Duvault Claudie qui a gagné l'ourson baptisé Ernest et à Madame Robin Geneviève qui a gagné la bourriche dont le poids était de 4.122 Kg.



Quelques dates à retenir :

26 février : soirée Théâtre à la SDF avec la dernière pièce du Théâtre Populaire Pictave : Vacances de rêve.

13 mars : le matin : troc à la boutique et l'après-midi : rando famille.

10 avril : loto

22 mai : vide grenier

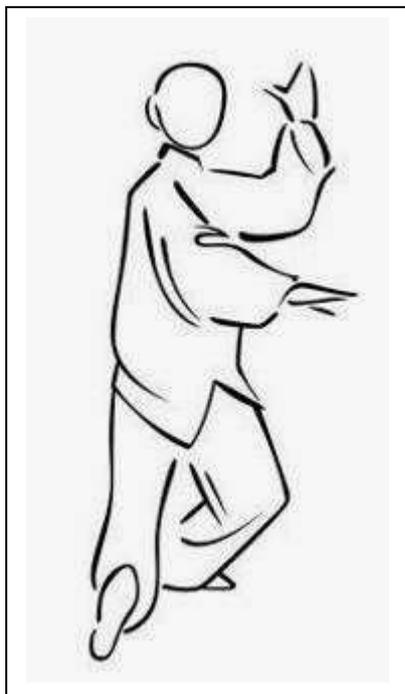
19 juin : rando à Milo

9 juillet : fête du village

Mai à vélo : date pas encore définie

Tournoi de palets : (date non définie).

FOCUS sur l'activité Qi Gong



Les principes du Qi Gong

Le Qi Gong est basé sur la médecine traditionnelle chinoise. Pour le comprendre, il faut connaître les différents principes de cette médecine traditionnelle datant de plusieurs milliers d'années, environ 5000 ans, au même titre que l'acupuncture, les massages, la pharmacopée, la diététique, la massothérapie ainsi que le Tai Chi.

Les exercices de cette discipline ont été élaborés dans le but de **préserver la santé et d'accroître l'énergie vitale.**

Les bienfaits du Qi Gong

Postures, massages, exercices respiratoires, mouvements : tout, dans cette discipline, est destiné à mieux capter l'énergie vitale (qi signifie « **énergie** » et gong « **travail** ») dans l'air ou dans la nourriture, et à la faire circuler harmonieusement dans tout le corps, le long de canaux subtils appelés *méridiens*.

Pour la médecine chinoise, la mise en mouvement de cette énergie **stimule les organes et les fonctions essentielles de l'être** ; en évitant les blocages responsables des maladies, elle garantit une **meilleure santé physique et psychique.**

Le qi gong appréhende le corps avec le plus grand respect, et les **notions de souplesse et de naturel sont au cœur de sa pratique.**

**Si vous êtes intéressés, venez essayer cette discipline,
nous vous offrons une séance gratuite.**

Le coût pour deux trimestres est de 65€ + 15€ d'adhésion.

Le vendredi soir de 19H à 20H salle Brassens au-dessus de la bibliothèque.

INFORMATIONS PAROISSE SAINT PIERRE II

Célébrations du mois de JANVIER 2022

Dimanche 26 Décembre.....Assemblée de Prière, à BONNES, supprimée

Sainte MARIE Mère de Dieu

Samedi 1^{er} Janvier.....10h30, messe à Chauvigny
18h, messe à St Martin la Rivière

Epiphanie

Samedi 1.....18h, messe à St Martin la Rivière
Dimanche 2.....10h30, messe à St Julien l'Ars
10h30, Assemblée de Prière à Chauvigny

Baptême du Seigneur

Samedi 8.....18h, messe à Leignes sur Fontaine
Dimanche 9.....10h30, messe à Bignoux
10h30, messe à Chauvigny

St Hilaire

Mercredi 12.....18h30, messe à Cenan
Jeudi 13.....18h30, messe à Jardres

2^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 15.....18h, messe à Savigny l'Evescault
Dimanche 16.....10h30, messe à Chauvigny
10h30, messe à Salles en Toulon

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens

Du mardi 18 au mardi 25.....Temps de prière (?)

3^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 22.....18h, messe à Liniers
Dimanche 23.....10h30, messe à ND de Chauvigny
10h30, messe à La Puye
10h30, **Assemblée de Prière à Bonnes**
10h30, Assemblée de Prière à St Julien l'Ars

4^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 29.....18h, messe à Savigny l'Evescault
Dimanche 30.....10h30, messe à Chauvigny
10h30, messe ? (Cté Les Sources)

Informations diverses

Le 2^{ème} **mardi du mois** : 18h30, messe à la Collégiale St Pierre de Chauvigny

Le **mercredi** : 9h, messe à ND de Chauvigny

Le **vendredi** : 18h30, messe à St Julien l'Ars

précédée dès 17h30, de l'adoration du St Sacrement le **1er vendredi du mois**,
précédée, dès 17h30, de confessions, **les autres vendredis**.

Le **samedi** : 10h30-12h, confessions à ND de Chauvigny (sur rendez-vous)

BIBLIOTHEQUE DE BONNES

l'actu de Janvier 2022

bm-bonnes.departement86.fr : 05 49 56 11 32 bibliotheque.bonnes@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture de la bibliothèque mercredi et vendredi, de 16 h à 18 h

En ce premier mois de l'année 2022, l'équipe de la Bibliothèque espère que vous avez tous passé de bonnes fêtes de fin d'année et vous souhaite ses vœux pour cette nouvelle année.

Rappel : la bibliothèque reste ouverte aux lecteurs avec pass sanitaire. Le biblio-drive est toujours en place (contactez-nous en cas de besoin)

Nouveaux livres à la Bibliothèque

Fin décembre le Père Noël est aussi passé par là. Suite aux souhaits de nos lecteurs de pouvoir disposer de nouveaux livres, une commande de livres est arrivée sous le sapin, venez vite les découvrir !

PRIX DU GONCOURT et FEMINA 2021



Touchant jusqu'au frisson, bouleversant jusqu'aux larmes, "S'adapter" est le récit d'une famille qui doit apprendre à composer avec le handicap de l'un de leurs. Un texte poignant et fort, où chaque émotion est sublimée grâce à la justesse et la subtilité de la plume de Clara Dupont-Monod.



NOUVEAUTÉ



« Intuitio » Laurent Gounelle

Comme dans chacun de ses ouvrages, Laurent Gounelle nous conte l'histoire d'un personnage qui va connaître une transformation intérieure grâce à son aventure personnelle. Dans ce roman "Intuitio", nous suivons un jeune auteur de polars, Timothy Fisher...

« La Religion » de Céline Potard



Aujourd'hui il y a une nouvelle élève dans la classe de Marie! Elle s'appelle Maïssa. Mais à l'heure de la cantine, Marie, Claire et leur amis s'interrogent : pourquoi Maïssa ne mange-t-elle pas de porc ? C'est l'occasion pour tous les enfants de raconter leurs cultures, leurs différences et leurs points communs.

« Crocolou aime la nature » d'Ophélie Texier



Livre pour les tout petits
Crocolou aime se balader dans la nature : grimper aux arbres, se baigner dans la rivière, cueillir des fleurs pour sa maman...

« Filiation Mortelle » de Cyriac Guillard



Roman policier.
Guillard **Sam Lesniak**, ancien policier devenu détective-privé, est appelé à reprendre du service pour une affaire de disparition d'enfants à Dinan, sa ville natale. Cette nouvelle enquête fait rejallir chez Sam de douloureux souvenirs survenus 20 ans auparavant. Prix Dorval 2013, salon de " L'épine" de Noirmoutier



« Une simple histoire d'amour » tomes 1 et 2 de Louise Tremblay d'Essiambre

À la suite d'un incendie qui ravage complètement leur maison, Marie-Thérèse et Jaquelin Lafrance doivent se retrousser les manches pour assurer leur survie et celle de leurs six enfants. Cordonnier, Jaquelin est contraint d'aller travailler sur des chantiers pour faire vivre sa famille. Difficile de changer de métier pour ce mari et père de famille, fier de laisser à sa femme et à la parenté la lourde tâche de rebâtir son foyer ? Remplis d'ardeur et d'espoir, Marie-Thérèse et Jaquelin s'éteignent, souhaitant écrire un nouveau chapitre de leur vie, lorsqu'un grave accident les force de nouveau à faire face à l'adversité. Arriveront-ils à surmonter cette nouvelle épreuve ?

« Merci le vent » d'Edouard Manceau



Livre pour les tout petits
Mais qui a soufflé de toutes ses forces pour faire tomber l'arbre que la grenouille a déniché et qui a servi à faire le bois que l'escargot a coupé pour que l'oiseau fabrique le papier

dans lequel le poisson a découpé les petits morceaux que la poule a trouvés ?

Livre « Copain de la Planète » d'Hélène et Robert Pince



Des activités pour devenir un écocitoyen responsable. Des centaines d'illustrations et de photos pour montrer la beauté de la planète.

Réchauffement climatique, pollution, développement durable : ces notions peuvent intriguer et préoccuper. Ce livre les explicite et montre comment on peut agir pour prendre soin de la planète.

NOUVEAUTÉS



Adèle Tomes 1 et 4

Vous avez été nombreux à nous demander de nouveaux tomes, en voici 2 dans nos

rayons pour ce mois de janvier, d'autres suivront au cours de l'année.

A savoir :

Le 1er : Jour de l'An : Envoyez vos vœux à ceux qui vous sont chers, contactez vos connaissances qui sont seules, offrez des étrennes, accrochez vos nouveaux calendriers ...

Le 1er : La France prend la présidence de l'Union Européenne.

Dimanche 2 : Epiphanie Qui va tirer la fève dans la galette des rois ?

Du 2.1 au 18.2 : Coupe d'Afrique des Nations

Lundi 3 : Retour à l'école

Du 5 au 8 : Salon de la technologie à Las Vegas

Du 12.1 au 8.2 : soldes d'hiver

Le 12 : sortie de Scream 5 film d'horreur culte

Le 17: Blue Monday ou Lundi gris, le jour le plus déprimant de l'année

Le 28 : journée internationale de la protection des données

Libres opinions

Avoir un chat dans la gorge

(être enroué)

Cette expression très populaire semble venir d'une confusion entre deux mots : matou et maton. Au Moyen-Âge, le mot « maton » désignait le lait caillé, mais aussi les grumeaux dans les sauces. Puis ce mot fut utilisé pour qualifier tout type d'amas de poils ou de laine pouvant obstruer un orifice. Peu à peu, par analogie aux touffes de poils, le « matou » aurait remplacé le « maton », puis le « matou » serait devenu le « chat » dans l'expression pour signifier qu'une personne a la gorge prise et que sa voix est enrouée.

Tire la patte fait une rencontre.

Tire la patte n'était pas son vrai nom, mais tout le monde, à Bonnes, l'appelait ainsi à cause d'une douleur permanente qu'il avait au genou droit et qui le faisait boîter. Autant qu'il s'en souvienne, il en était ainsi depuis qu'il était tombé en jouant avec ses camarades lors de leur retraite de première communion effectuée dans le parc du château de Touffou.

Immédiatement après cette chute il se mit à boîter et ses camarades de communion, Jojo Bigarreau, Pierrot Viodoneface, Jérôme Boutiot, Ginette Brossecoup et les sœurs Bouillote lui donnèrent ce surnom qu'il avait gardé depuis maintenant dix-huit ans car il allait avoir trente ans dans quelques jours.

En cette belle journée de 1516 Tire la patte se promenait vers les Barballières lorsqu'il aperçut un vieux monsieur de plus de 60 ans (1) qui arrivait du sud, de la direction de Chauvigny, en traînant deux mules derrière lui. L'une était chargée « comme une mule » (2) et l'autre devait lui servir de monture, mais comme elle avait l'air très fatiguée, pour la ménager, il marchait à pied.

-Où allez-vous ainsi monsieur ? Vous avez l'air fatigué, puis-je faire quelque chose pour vous ?

-Je me dirige vers Amboise, plus au nord mais Sono stanco e vorrei riposare.

-Je ne comprends pas monsieur

-Veuillez m'excuser signore, je suis italien mais je parle français. Je voudrais me reposer à Bonnes mais je suis à bout de force.

Tire la patte installa le visiteur sur un banc de la place du feu de Saint Jean et alla voir ses amis qui s'occupaient des chevaux au château de Theil. Il revint au bout de quelques instants avec un cheval sur lequel il jucha le voyageur et tout le monde prit la direction du bourg de Bonnes.

-On m'a recommandé de demander asile, lors de mon passage à Bonnes, au seigneur du château de Touffou, Jean III Chasteigner, ancien compagnon d'armes de votre roi François Premier mais je préférerais me reposer dans une auberge si vous en connaissez une.

-Venez à l'Auberge du Cheval Blanc, dans le bourg, vous y serez « benaise » (3)

Le vieux monsieur s'installa au Cheval Blanc et demanda à Tire la patte de rester avec lui.

-Tu m'as demandé où j'allais, eh bien j'arrive de Bologne, en Italie, et je vais à Amboise rejoindre le roi François Premier qui m'a invité. Je vais être son « Premier peintre » et j'espère qu'il ne me donnera pas trop de travail à faire car j'ai une forte douleur à la main droite et j'ai avec moi trois tableaux à terminer. Le petit, là, je l'aime bien. C'est le portrait d'une copine italienne, Mona Lisa, et, lorsqu'il sera terminé, je l'offrirai au roi. J'espère qu'il l'aimera. Je m'appelle Léonardo mais, en France, on dit Léonard. Et toi, dis-moi donc ton nom.

-C'est mon surnom, Tire la patte, qui est devenu mon nom maintenant.

-Tu trahis en effet la jambe ; montre-moi ça.

Devant la surprise de notre ami, Léonard lui expliqua qu'il n'était pas que peintre. Il était également ingénieur et médecin.

-J'ai fait de nombreuses dissections de cadavres en Italie et je connais le fonctionnement de tous les muscles du corps humain. Allez, montre-moi.

-Mais la dissection de cadavres est interdite. Monsieur le curé en a encore parlé dimanche lors de son sermon.

-Je sais mon ami, j'ai failli avoir des soucis en Italie à cause de cela. Je les ai faites tout de même et j'ai ainsi beaucoup appris. Allez, montre-moi.

Après examen Léonard dit qu'il s'agissait d'une rupture de ligaments croisés, qu'il était difficile de les réparer mais qu'en développant ses quadriceps, cela compenserait et ainsi il ne boiterait plus. Tire la patte ne comprit pas bien ce que Léonard expliquait, mais il promit de faire les exercices que Léonard lui prescrivit en notant le tout sur un morceau de parchemin. Tire la patte trouva que Léonard avait une étrange écriture, on aurait dit que c'était écrit à l'envers, heureusement que Léonardo avait fait un petit dessin à côté du texte.

Au bout de quelques jours, Léonard, ayant récupéré ses forces, reprit sa route en direction d'Amboise. Avant de partir il souhaita visiter l'église Saint-André. Il le fit donc le matin de son départ et s'intéressa particulièrement à la chapelle sud construite récemment, au siècle précédent. « Je vais laisser une petite trace de mon passage » se dit-il et il fit un petit dessin à l'arrière du pied de la statue de la Sainte Vierge (4).

Pour ce qui concerne Tire la patte, il suivit scrupuleusement les conseils de Léonard et fit tous les exercices prescrits. Il les fit si bien que, rapidement, il ne boîta plus et les habitants de Bonnes ne surent plus comment l'appeler...

Jean-Pierre Vassaux

- (1) Et oui, à cette époque on était vieux à 60 ans...
- (2) Je ne pouvais pas laisser passer ça.
- (3) On dirait maintenant « vous y serez bien »
- (4) Il faudrait peut-être aller voir ce dessin

L'EURO A VINGT ANS

*C'est le premier janvier de l'année
deux mil deux*

*Qu'a été introduit, par acte
courageux,*

*Cette monnaie unique qui devait
simplifier*

*Les rapports commerciaux des pays
unifiés.*

Finis les escudos, la lire, la peseta,

*Pour une fois unie, l'Europe a
transformé*

*Les devises communes aux différents
états*

*En une seule unique, décision
raisonnée.*

Calculatrice à la main, il était difficile

*D'appréhender les chiffres et toutes
les cédilles,*

*D'oublier le vieux franc, cher à
Monsieur Pinay,*

*Et prendre le relais de l'euro
nouveau-né.*

*Les deux monnaies communes ont
donc cohabité*

*Pendant plusieurs semaines, non
sans difficultés,*

*Et le double affichage permit aux
usagers*

*De mieux s'accommoder au concept
engagé.*

*Pour les anciens ce fut un moment
d'émotion*

*De remplacer l'argent de pure
tradition*

*Par cette nouveauté bien dure à
avalier,*

Mais il faut accepter la matérialité.

*Bien loin des amertumes, l'euro s'est
installé*

*Au fil de ces années, dans la
conformité*

*Mais il reste beaucoup dans l'Europe
à parfaire*

*Pour que dans l'avenir sa fondation
prospère.*

(BM)



Comité de Jumelage
Bonnes  **Banfora Sud**

**ASSEMBLEE
GENERALE**

**A BONNES
Salle des fêtes**

SAMEDI

15

JANVIER

2022

17 H

Ordre du jour : _____

- Rapport moral et d'activités
- Rapport financier
- Réalisations 2020 - 2021 et prévisions 2022
- Renouvellement du tiers sortant
- Election du bureau
- Apéritif dînatoire pour conclure

Si vous êtes membres de l'association, nous comptons sur votre présence.

Et si vous ne l'êtes pas encore, vous êtes cordialement invités.

Si la coopération décentralisée et l'action humanitaire vous intéressent, n'hésitez pas, rejoignez-nous.

Vous pouvez participer encore de plus près, en posant votre candidature au Conseil d'Administration au moyen du coupon ci-dessous, à faire parvenir au Président **Patrick Touzalin** 11 rue des Alouettes 86300 Bonnes ou au Secrétaire **Marie Noëlle Thibault** 2 rue de l'Orée des bois 86300 Bonnes.



M., Mme, Mlle

Adresse.....

est candidat(e) à l'élection au Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Bonnes Banfora Sud.

Le

Signature,

L'ASSOC BONNES NATURE PRÉSENTE

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS A BONNES

Viande de boeuf, légumes, fromages,
bières, miels, produits d'hygiène et
d'entretien...



Premier mercredi de chaque mois de 16h00 à
19h00

CONSULTEZ NOTRE FACEBOOK BONNES NATURE POUR
PLUS DE DÉTAILS.



JEUX

		3	7					
2		4						
	6			4			2	3
3					2	5	4	
		5		1		6		
	2	7	4					1
1	9			7			5	
						7		8
					8	9		

4	7	1	9	8	3	5	2	6
2	3	9	5	1	6	8	7	4
5	8	6	7	2	4	9	3	1
8	4	3	2	9	7	6	1	5
9	6	5	4	3	1	2	8	7
7	1	2	6	5	8	4	9	3
3	5	7	8	4	9	1	6	2
1	2	8	3	6	5	7	4	9
6	9	4	1	7	2	3	5	8

UNE PARTIE EN 50 PTS LE 15 DE FRANCE		PATIENTE CELEBRITE	GRANDE TAILLE ARROSE ST OMER	SAINTE BAUME	ENCAISSE EN 81
				BRUT EXCLA- MATION	
CONSIGNA PART DE PIECE MONTÉE				PSITTACIDE JUGE	
			APPRECIÉ DANS LE 15 MOUCHE		
PUDEUR FEMME BATTUE				UNE PETITE MINUTE REGLE	
					ELLE A UN 33...TOUR DE POIRFINE
ARRIVE EN 86	MARINES		GLUCIDE MOT D'ENFANT		CORDAGE
				GRANDE ROUE SOUS LE MICRO	
RETRANCHA SERENADE			ASSEMBLER CHATEAU DES GIBES		
			MUSE MANOUCHE		
TRISTE PIECE		COURS ELE- MENTAIRE SAINT NORMAND		DÉSACCORD ISSU	
			PERDU EN 59		
UN TOTAL DE 80					PARTICULE

O	I	E	A		
G	R	E	N	A	D
P	A	R	T	I	S
P	A	U	I	L	L
I	X	A	E	R	A
I	L	A	N	D	R
L	A	C	T	E	D
P	E	D	I	A	T
U	N	E	O	I	E
O	R	R	E	N	D
P	I	N	E	S	
A	B	R	E	G	E
D	O	T	R	U	I

RECETTE

Feuilletés au potimarron, chèvre, jambon et miel



INGRÉDIENTS : 4 PERS.

- 4 feuilles de pâte filo
- 1 potimarron
- 1 fromage de chèvre
- 4 tranches de jambon fumé cru
- miel
- 8 branches de thym frais
- crème
- pignons de pin
- 60 g de beurre
- sel, poivre

PRÉPARATION :

- Préparation 15 min
- Cuisson 15 min

Préchauffez le four à 200°C (th.6-7).

Lavez le potimarron dans une bassine d'eau.

Sur votre planche de cuisine, découpez 8 tranches de potimarron larges de 4x8 cm.

Mettez 20 g de beurre dans une sauteuse au feu.

Faites-y cuire les tranches de potimarron

Assaisonnez au sel et au poivre selon votre goût.

Versez 1 c. à café de miel sur les tranches de potimarron.

Retournez-les à l'aide de la spatule et répandez à nouveau 1 c. à café de miel dessus.

Dès qu'elles sont caramélisées, retirez la sauteuse du feu.

Assaisonnez au thym. Placez une poêle antiadhésive au feu.

Faites-y griller le jambon.

Retirez-le de la poêle et mettez-le dans une assiette.

À la place, mettez 2 c. à soupe de pignons de pin.

Mettez le fromage de chèvre dans une assiette.

Ajoutez les pignons de pin grillés et un peu de thym.

Incorporez 1 c. à soupe de crème et un peu de poivre.

Mélangez et réservez. Mettez 40 g de beurre dans une petite casserole.

Laissez-le fondre à feu doux.

Prenez ensuite 1 feuille de filo.

Pliez-la en 2 et recouvrez sa surface de beurre à l'aide d'un pinceau de cuisine.

Disposez 1 tranche de jambon à travers la largeur de la feuille de filo.

Étalez ensuite 1 tranche de potimarron dessus.

À l'aide d'une cuillère, déposez un tas du mélange de fromage sur le montage.

Étalez le fromage et reposez 1 tranche de potimarron dessus.

Fermez la tranche de jambon sur l'étalage.

Enroulez le tout en tartinant avec le beurre.

Fermez le rouleau comme un paquet.

Réalisez ainsi les feuilletés avec le reste des composants.

Enduisez la plaque du four de beurre.

Disposez la préparation dessus et enfournez pendant 15 min

BON APPETIT !!!

ANNONCES

Je m'appelle Katy, j'ai 56 ans et suis actuellement en reconversion professionnelle. J'aime le contact avec les enfants mais aussi des personnes plus âgées.

Je me propose de garder vos enfants, de les accompagner, de faire les repas... Mais aussi d'accompagner les personnes pour les courses, le ménage, les petits travaux quotidiens.

Je suis disponible maintenant et dispose d'une voiture.

Je me qualifierai de : discrète, sérieuse, autonome et ponctuelle.

Chèque emploi service de préférence.

Me contacter au 06-59-66-19-73

JE VOUS PROPOSE DE FAIRE VOTRE REPASSAGE

ET UN PEU DE COUTURE A MON DOMICILE.

JE SUIS UNE PERSONNE SERIEUSE ET SOIGNEUSE.

CHEQUES CESU ACCEPTEES,

N'HESITEZ A ME CONTACTER AU 06.24.68.93.89 - sylange17@gmail.com

Mme RIEGER Margaret sa compagne

Mme JALLAIS Annie sa sœur

Et toute la famille

Remercient toutes les personnes ayant assisté

aux obsèques de

Mr FELIX Gérard

Qui ont eu lieu le 27/10/2021

Jeanne BARRAUD

remercie toutes les personnes qui ont eu un geste

attentionné lors du décès de son compagnon

JOËL LEBRETON

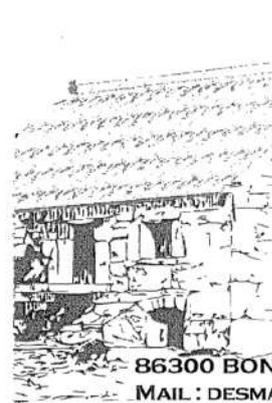
le 23 octobre 2021

S.O.S ORDINATEUR
Dépannage & assistance informatique 7j/7



*Pays Chauvinois,
 Poitiers, Châtellerault,
 Montmorillon*

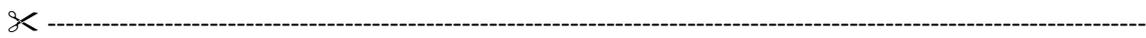
AVELINE Mathieu
 4, avenue de la République
 86300 BONNES
 06 62 96 22 17
 aveline.mathieu@gmail.com
 CESU accepté



T. DESMAZEAU

- MAÇONNERIE
- RÉNOVATION
- CARRELAGE
- CLOISON SÈCHE

86300 BONNES - MOBILE : 06 32 08 04 99
 MAIL : DESMAZEAU.MACONNERIE@ORANGE.FR



ANNONCE PONCTUELLE

Pour passer une annonce, merci de REMPLIR ce formulaire, de le faire parvenir à la MPT avant le 10 de chaque mois, accompagné de votre règlement de 5 €.

Cherche Vends

TEXTE :



 @

ELECTRICITE GENERALE



NEUF et RENOVATION
DEPANNAGE

- Chauffage Electrique
- Motorisation de Portails
- Interphonie
- Ventilation

Gérard BROUARD

7, rue du Moulin
86300 SAINT-MARTIN-LA-RIVIERE

Tél 05 49 44 00 38
Port. 06 19 55 66 60



VENTE DIRECTE

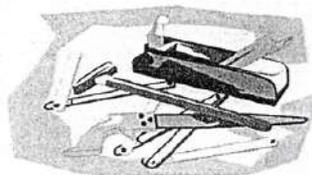
VIANDE DE BOEUF LIMOUSIN ISSUE DE L AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Elevage nourri en prairie et aux céréales produites sur la ferme.

La viande est conditionnée sous vide dans des colis de 10 kg par un service agréé, étiquetée avec une date de conservation.

COMMANDE UNIQUEMENT SUR RESERVATION par téléphone au 06.80.65.13.73
ou par mail lavalleedeslimousines@orange.fr

Ribardière Philippe - Les Vlées - 86300 Bonnes



Menuiserie GUIBERT

Ludovic GUIBERT

Fabricant - Poseur

Rénovation - Agencement

Fenêtres et volets (bois, PVC, alu) - Volets roulants

Parquets - Portails - Escaliers - Cloisons sèches - Isolation

Pergola bioclimatique - Store banne



14, rue de la Biguetterie - 86 300 BONNES

☎ 05 49 01 68 49 - ☎ 06 85 48 10 33

menuiserie.guibert@free.fr

www.menuiserie-vienne.fr



**Charpente
Couverture
Zinguerie
Démoussage**

François DUVAULT
06.79.58.15.87
francois.duvault@gmail.com

« Le Fourneau » - 86300 BONNES

Salon de Coiffure Hommes, Femmes et Enfants

 *Nuances & Reflets* 

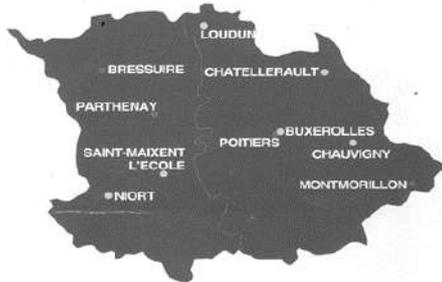
05.49.50.57.90

Horaires d'Ouverture :
Mardi
9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi - Jeudi - Vendredi
9h - 12h / 14h - 19h
Samedi
9h - 16h

**Nouveau service dans votre salon
pour vous les hommes !!!**

Dès à présent Jessica s'occupe de vos barbes.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

5 AGENCES,
LES MÊMES COMPÉTENCES
POUR VOUS SERVIR



Benjamin RAYNAL - ALIZÉ
BUXEROLLES / POITIERS / SUD VIENNE
06 31 87 31 68 - adi2@alize86.fr

Rachel VEZIN - ALIZÉ
CHATELLERAULT / LOUDUN
06 80 70 88 35 - rachel@alize86.fr

Pierre DUCLOS - A2C DIAG
SAINT-MAIXENT L'ECOLE / NIORT
06 60 94 15 35 - a2cdiag@gmail.com

Julien GUERIN - ALIZÉ
CHAUVIGNY / MONTMORILLON
07 88 17 31 88 - julien@alize86.fr

alizé
A2C DIAG
CONTRÔLES &
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



- Gaz
- Plomb
- Amiante
- Termites
- Mesurage
- Electricité
- Perfs Energétiques



L'institut Ô 31

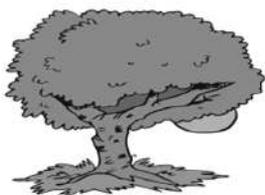


Je vous souhaite une Belle et
Heureuse Année 2022



Facebook : L'institut Ô31
Téléphone : 05.49.53.46.82
1 Avenue de la République 86300 Bonnes
Facebook : L'institut Ô31





NATURE ET JARDIN
Philippe ARLOT PAYSAGISTE

Créations paysagères :

*Haies, massifs, bassins, pelouses, cours et allées,
Terrasses bois, pavages, dallages, murets, clôtures ...*

Entretiens jardins

Services à la personne « artisans à domicile »

Avantages fiscaux (-50 %)

CESU acceptés

Selon loi de finances en vigueur

Contactez le 05.49.56.89.70
06.74. 21.77.95



S.A.R.L JH MACONNERIE

**MACONNERIE GENERALE
NEUF & RENOVATION**

11 route de la Puye
86300 BONNES

Tél. : 06 07 06 74 74
EMAIL : jh.maconnerie@orange.fr



3%.COM

IMMOBILIER

La qualité, la compétence et le prix

DESORMAIS NOUS SERONS DEUX POUR MIEUX VOUS SERVIR

Disponibilité 7J/7J, même les Week-end et jours fériés

Compétence : Accompagnement jusqu'à la signature de l'acte authentique

Le prix : 3% de commission seulement

VENTES / MAISONS / APPARTEMENTS

CONSEIL / ESTIMATION / RENSEIGNEMENTS

VERONIQUE AUDISSOU

 : 07 81 05 63 71

veronique.audissou1708@gmail.com

MARTINE AVELINE

 : 06 61 43 64 99

aveline.martine@gmail.com





Les Jardins de la Frolle



Pommes, Poires & jus de fruits

Cueillette de fruits au verger de mai à novembre :

Fraises, framboises, cerises, prunes, poires & pommes

Végétaux d'ornements & potagers, arbres & arbustes de haies

Plus d'infos sur www.lesjardinsdelafrolle.fr

Facebook/lesjardinsdelafrolle

La Frolle - 86300 BONNES - Tel : 05 49 56 42 78

Ouvert du lundi au samedi :

du 1er novembre au 31 mars : 9h-12h / 14h-18h | du 1er avril au 30 octobre : 8h30-12h / 14h-18h

DUVAULT SARL

CHARPENTE

COUVERTURE

ZINGUERIE

NEUF & RÉNOVATION

26 route de chatellerault - 86300 BONNES

Tél. : 06 20 31 01 08 - 06 82 06 01 68

sarlduvault@sfr.fr





VIANDE DE PORC VENTE DIRECTE

COLIS D'ASSORTIMENT DE VIANDE ET DE CHARCUTERIE
DE 5 OU 10 KG CONDITIONNÉS SOUS VIDE

ÉLEVAGE DE TRADITION EN PLEIN AIR
NOURRI AUX CÉRÉALES DE LA FERME

COMMANDES • RESERVATIONS • RENSEIGNEMENTS
Contactez Paul Mahon au 06 42 05 52 60 • paulmahon@lesterrieres.fr

Les Terrières • 86300 Bonnes

REVLONISSIMO
COLOR SUBLIME™

INSPIRÉE PAR
LA NATURE,
CLEAN,
VÉGANE

*Découvrez la nouvelle coloration sans ammoniac, clean et végane.
Composé d'huiles naturelles végétales pressées à froid.
L'équilibre parfait entre la science et la nature.*

A découvrir dès à présent dans votre salon !

TIPH UNIV'HAIR

Coiffure Mixte. Téléphone : 09.84.53.40.79

9 place du monument 86300 Bonnes

Mardi au Vendredi 9h-12h / 14h-19h. Samedi 9h-16h

COOP



MR ET MME GRELAUD

05/49/45/90/09

DU LUNDI AU VENDREDI

8 H A 12 H 45 - 15 H 45 A 19 H 30

SAMEDI

8 H 30 A 12 H 45 - 15 H 45 A 19 H 30

DIMANCHE

8 H 30 A 12 H 45 - 16 H 30 A 19 H 30

**MAINTENANT EN VENTE :
FROMAGE DE CHEVRE DE BEAUMONT**

Tout Nouveau!



**VENTE DE LAIT CRU SANS TRANSFORMATION,
SANS CONSERVATEUR
100% NATUREL
PRODUIT LOCAL**



J.M.A GAUTIER PEINTURE

STAFF

PEINTURE

DECOR

REVÊTEMENT

MUR ET SOL

RAVALEMENT

Route de Liniers
86800 LAVOUX

Tél./Fax : 05.49.56.61.04

Port : 06.83.51.49.94

« La ferme à Flo »

Vente directe :

Oeufs-agneaux-miels-maraîchage

Le Clos de Lavault 86300 Bonnes

Tel : 06.37.50.27.68 email : florian.prenant@outlook.fr

Magasin ouvert le mercredi de 15h à 18h



The advertisement features a dark purple background with a white knife icon at the top. On the left, there is a photograph of a hand garnishing a dish. The text on the right side of the purple area reads: 'EURL COQUELIN', 'Traiteur / Plats à emporter', 'Livraison de repas', and the address '5 Route de Picourtault 86300 BONNES'. Below the purple area, the text reads: 'Service de Livraison de repas à domicile pour les personnes âgées', 'Tête de veau à emporter tous les 29 de chaque mois', and 'Pour tous renseignements et commandes merci d'appeler au : 06.11.88.40.54' with a telephone icon.

EURL COQUELIN

Traiteur / Plats à emporter
Livraison de repas

5 Route de Picourtault
86300 BONNES

Service de Livraison de repas à domicile
pour les personnes âgées

Tête de veau à emporter tous les 29 de chaque mois

Pour tous renseignements et commandes merci
d'appeler au :  06.11.88.40.54



Imaginez votre vie sans vos problèmes: de peau, de poids, de douleurs articulaires, de fatigue excessive et récurrente, de troubles de la digestion de diabète, de cholestérol, d'hypertension etc...

Nous avons oublié que notre corps a le pouvoir d'autoréparation et d'autoguérison.

Offrez-lui les aliments qui sont faits pour lui, ceux qui le soutiennent, qui le soignent, qui le nourrissent et il sera de nouveau en capacité de se régénérer.

Il est possible de vieillir en bonne santé!

Vous pouvez transformer et améliorer votre qualité de vie grâce à l'alimentation végétale et végétale vivante.

Je suis formée pour améliorer la santé grâce à l'alimentation.

N'hésitez pas à me contacter: Line Etavard, tel 06.71.73.81.04

La réflexologie est une discipline globale et durable de la santé et du bien-être qui s'adresse à toutes personnes désirant libérer ses tensions et retrouver un bon équilibre naturel du corps.

Reflexologue - Relaxologue

Prévention et gestion du stress

Titre RNCP

	06 08 70 45 42	
	melanie.ferreirareflexo@gmail.com	
	28 rue des petits clos Le Breuil - 86300 Chauvigny	

Pratique manuelle : Plantaire, Palmaire, Dorsale et Facio-crânienne
Sur rendez-vous au cabinet ou déplacement à votre domicile - Chèque Cadeau

www.melanieferreira-reflexologue.fr

JANV-22

1	S		17	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H
2	D		18	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30
3	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H	19	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 16H30/17H30 WOD 17H30/18H30 PALETS 18H30/20H30
4	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30	20	J	RANDO 9H/11H JEUX DE SOCIETE 14H/16H BABY JUDO 17H45/18H45 - JUDO 17H45/18H45 PILATES 19H15/20H15
5	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 16H30/17H30 WOD 17H30/18H30 PALETS 18H30/20H30	21	V	GYM ENTRETIEN 9H30/10H30 BIBLIOTHEQUE 16H/18H QI GONG 19H/20H
6	J	RANDO 9H/11H JEUX DE SOCIETE 14H/16H BABY JUDO 17H45/18H45 - JUDO 17H45/18H45 PILATES 19H15/20H15	22	S	
7	V	GYM ENTRETIEN 9H30/10H30 BIBLIOTHEQUE 16H/18H QI GONG 19H/20H	23	D	
8	S		24	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H
9	D		25	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30
10	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H	26	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 16H30/17H30 WOD 17H30/18H30 PALETS 18H30/20H30
11	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30	27	J	RANDO 9H/11H JEUX DE SOCIETE 14H/16H BABY JUDO 17H45/18H45 - JUDO 17H45/18H45 PILATES 19H15/20H15
12	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 16H30/17H30 WOD 17H30/18H30 PALETS 18H30/20H30	28	V	GYM ENTRETIEN 9H30/10H30 BIBLIOTHEQUE 16H/18H QI GONG 19H/20H
13	J	RANDO 9H/11H JEUX DE SOCIETE 14H/16H BABY JUDO 17H45/18H45 - JUDO 17H45/18H45 PILATES 19H15/20H15	29	S	COUTURE 9H30/11H30
14	V	GYM ENTRETIEN 9H30/10H30 BIBLIOTHEQUE 16H/18H QI GONG 19H/20H	30	D	
15	S	COUTURE 9H30/11H30 ASSEMBLEE GENERALE COMITE DE JUMELAGE 17H SDF	31	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H
16	D		<i>Que cette année vous soit heureuse ; que la paix le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune, Madame de Sévigné</i>		